VMG Verband Militärischer Gesellschaften Schweiz
ASM Association des sociétés militaires suisses
ASM Associazione delle società militari svizzere

Communiqué de presse

L'ASM salue la nomination du divisionnaire Benedikt Roos au poste de nouveau chef de l'armée et se réjouit d'une collaboration fructueuse !

Berne, le 12 septembre 2025**. – L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) salue la nomination aujourd'hui par le Conseil fédéral du divisionnaire Benedikt Roos au poste de chef de l'armée (CdA) à compter du 1er janvier 2026. Les attentes des sociétés militaires et des organisations de milice à l'égard du nouveau CdA sont élevées. Compte tenu des défis majeurs auxquels l'armée est confrontée, l'ASM soutiendra au mieux le nouveau CdA, en particulier dans la recherche rapide de solutions aux questions prioritaires pour la milice, à savoir : augmentation urgente et significative du financement de l'armée (1 % du PIB jusqu'en 2030, 2 % du PIB à partir de 2031) ; l'équipement complet de la troupe et le réarmement ciblé de l'armée ; l'amélioration décisive de l'alimentation de l'armée et de la protection civile ; le renforcement systématique du principe de milice ; le maintien et le développement de l'industrie suisse de l'armement.**

Après avoir pris connaissance, lors de sa séance du 26 février 2025, de la démission du commandant de corps Thomas Süssli en tant que CdA pour fin 2025, le Conseil fédéral a nommé aujourd'hui le divisionnaire Benedikt Roos, actuellement commandant des Forces terrestres, pour lui succéder. L'ASM salue la nomination du divisionnaire Roos au poste de CdA, car il jouit d'une grande crédibilité grâce à ses décennies d'expertise militaire et de compétences en matière de conduite dans un environnement de politique de sécurité de plus en plus difficile, ainsi qu'à son approche ouverte, simple et confiante envers les organisations de milice et la population.

Attentes claires de l'ASM envers le CdA : leadership et implication de la milice !
Le divisionnaire Roos est le premier chef de l'armée à prendre ses fonctions pendant une guerre en Europe et dans une période très incertaine pour la Suisse en matière de politique de sécurité. Il va donc de soi que l'ASM soutienne activement le nouveau chef de l'armée dans la mise en place et le développement des capacités de défense de l'armée. « Le nouveau chef de l'armée doit assumer dès le premier jour son rôle de chef convaincant, crédible, communicatif et intégrateur pour toutes les régions du pays, en s'attaquant sans délai aux problèmes graves de l'armée avec beaucoup de leadership », souligne le colonel EMG Stefan Holenstein, président de l'ASM. La mission constitutionnelle fondamentale de l'armée, à savoir défendre et protéger le pays et la population, est prioritaire, comme le documente en détail le « livre noir » du chef de l'armée en fonction, le commandant de corps Süssli.

L'ASM attend du nouveau CdA, comme de son prédécesseur, qu'il entretienne des échanges étroits, intensifs et engagés avec les organisations de milice. En outre, l'ASM est convaincue qu'il est pleinement conscient du principe de milice en tant que pilier important et fondamental de notre armée. « Nous connaissons et apprécions depuis toujours le divisionnaire Roos en tant qu'officier supérieur d'état-major (HSO) de notre armée, qui est toujours à l'écoute des préoccupations des associations de milice et les implique en tant que partenaires importants dans les processus décisionnels en matière de politique militaire », déclare Holenstein.

Contact :

Colonel EMG Stefan Holenstein, président ASM, +41 79 241 59 57

L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) est une association faîtière militaire indépendante au sens de l'art. 6, al. 1, OAVS. L'ASM regroupe actuellement plus de 40 associations et sociétés militaires (sociétés de sous-officiers, d'officiers et spécialisées) comptant plus de 200 000 membres. Elle a pour but de favoriser l'entraide dans les activités hors du service et prend clairement position sur les questions de politique de sécurité et de politique militaire.
Cf. www.vmg-asm.ch